

Quoi

LA REVUE DES CORBEAUX

À CRANS

Malika Gobet

Championne de natation

Photo : Sigfredo Haro / Le Quotidien de La Côte



Éditorial

Portraits Corbeaux

La vie associative

Mémento



ÉDITORIAL

VIE COMMUNALE

Autonomie communale menacée

L'autonomie des communes est garantie par les Articles 50 de la Constitution suisse et 139 de la Constitution vaudoise. La Municipalité et le Conseil communal constatent à leur regret que cette autonomie devient de plus en plus restreinte.

De récentes éditions du «Quoi» ont attiré l'attention de nos citoyens – de façon générale – sur la péréquation et sur la Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT). Cet éditorial souligne les effets pervers de ces deux mesures (ainsi que d'une autre, touchant les naturalisations, plus récente) pour l'autonomie communale.

PÉRÉQUATION

En février 2017, le peuple suisse a rejeté le projet de Réforme de l'Imposition des Entreprises (RIE III). Le canton de Vaud avait déjà anticipé cette Réforme par un «volet vaudois», approuvé par les électeurs du canton en mars 2016. Ce volet prévoyait de compenser par une «adaptation du système de péréquation» les communes dont les revenus seraient diminués par la réduction des impôts sur les entreprises. Cette adaptation, votée par le Grand Conseil en août 2016, implique une augmentation des contributions péréquatives pour 50 communes. Pour quelques unes de ces dernières, dont Crans fait partie, l'augmentation, selon les simulations du Département des Finances, est massive – dans notre cas l'ajout de Fr. 3,8 millions, correspondant à 11,4 points d'impôt, d'ici 2021, une augmentation de plus de 21 % par rapport aux 53 points actuels.

Actuellement, notre commune transfère au canton plus de 70% des impôts communaux. La contribution péréquative de Crans en 2021 serait équivalente à l'ensemble de nos revenus en 2016.

En dépit du rejet de la RIE III au niveau fédéral, le Conseil d'Etat entend mettre le volet vaudois en vigueur. La Municipalité collabore avec les deux associations faïtières des communes vaudoises dans leurs négociations avec le canton à ce sujet.

Si la mesure n'est pas assouplie, le résultat sera une augmentation massive des impôts des contribuables et une réduction très sensible de notre capacité d'autofinancement pour des projets d'intérêt communal.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La LAT a été adoptée à une large majorité par le peuple suisse en 2013, sur une vague d'enthousiasme, attisée par des slogans promettant la fin du «mitage du territoire», de «l'étalement urbain» et des «déserts de béton». La réalisation de cet objectif tout à fait louable est devenue, pour le moins dans le canton de Vaud, un véritable cauchemar. Même la Conseillère d'Etat responsable pour l'aménagement du territoire admet que si elle avait compris les conséquences de la LAT elle n'aurait pas voté en faveur.

Vaud applique la LAT sur une simple formule mathématique de calcul de la «capacité d'accueil» de chaque commune. Que la commune soit dans une région à prédominance agricole, proche des Alpes ou dans une région en plein essor économique comme la nôtre, le calcul est le même et se base sur une moyenne de surface habitable de 50 m² par habitant.

En termes simplifiés, ce mécanisme calcule la surface constructible de toutes les parcelles de la commune, applique un coefficient d'utilisation du sol (CUS – dans la zone villa de Crans, par exemple, ce CUS est de 25%) et détermine ainsi la capacité d'accueil, qu'elle compare avec un taux théorique de croissance «admis» de la population entre 2015 et 2030 de 0,75% par an pour les villages «hors centre», comme Crans. Cela veut dire que si vous êtes propriétaire d'une villa à Crans sur une parcelle de 1'200 m² vous avez «droit» à 300 m² de surface habitable, suffisant pour 6 personnes. Si vous y habitez à deux, vous avez déjà une surcapacité d'accueil sur votre parcelle.

Dans plusieurs communes, certains propriétaires subiront un «dézonage» qui rendra leurs terrains non-constructibles et réduits au prix du terrain agricole. A Ollon, par exemple, pour prendre un cas extrême, la «capacité d'accueil» est estimée par le canton à 10'880 habitants jusqu'en 2030, tandis que la croissance «admise» par les planificateurs cantonaux n'est que de 2'450 – un dézonage massif est en cours.

Fort heureusement pour Crans, et pour diverses raisons techniques, les services cantonaux ont décidé que notre commune n'est pas «manifestement surdimensionnée» et notre nouveau Plan Général d'Affectation PGA, en attente de signature par le Conseil d'Etat, n'exige aucun dézonage.



Dans un premier projet du PGA soumis au canton, notre commune a demandé une augmentation du CUS, afin de permettre des agrandissements, tels appartements annexes pour enfants, pour parents ou personnel soignant. Cela a été refusé, malgré le fait qu'une telle mesure n'implique pas la création d'un mètre² de plus de terrain constructible. L'ironie, c'est que dans son message concernant la LAT, le Conseil fédéral a précisé: «Le point principal de la première étape de la révision de la LAT est le développement de l'urbanisation vers l'intérieur.» Dans le canton de Vaud, l'effet pervers du calcul de la «capacité d'accueil» va à l'encontre de cet objectif. A part leur rigidité, ces mesures, que j'ai caractérisées dans le passé d'un carcan planificateur dont Lénine serait fier, mettent un frein au développement de notre région et, en raréfiant les terrains constructibles, risquent de provoquer une flambée des prix, aussi bien pour l'acquisition, que pour les loyers. L'autonomie communale pour la gestion de son territoire est ainsi diminuée.

NATURALISATION

Un autre sujet de préoccupation, qui peut paraître d'ordre mineur mais est néanmoins symptomatique, concerne la nouvelle procédure pour les naturalisations, qui entrera en vigueur au 1er janvier 2018. Le futur requérant devra justifier par un certificat cantonal ses connaissances orales et écrites d'une langue nationale. De plus, il devra répondre à un questionnaire «à choix multiple», défini par le canton et portant sur les connaissances de base de notre pays (histoire, géographie, institutions, etc.). Jusqu'à présent, la Municipalité décidait seule sur la bourgeoisie de Crans. Elle a donné préférence à la détermination du degré d'intégration et de l'intérêt pour la vie locale et suisse sans recourir à des questions du genre recette de la fondue, date de la bataille de Marignan ou montagnes les plus hautes. Le

nouveau système ajoute non seulement une couche bureaucratique au détriment de l'autonomie communale, mais risque d'être discriminatoire.

La Municipalité a fait part de ses craintes à l'AdCV et à l'UCV. La lutte continue.

Rappel - dernier délai pour une naturalisation avant nouveau système: 31 décembre 2017.

Robert Middleton, Syndic

CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

Une fondation qui a besoin de vous

Depuis fort longtemps, notre Conseil communal renonce à ses «jetons de présence» en faveur d'une œuvre de bienfaisance. En 2015, sur proposition de la Municipalité, il a versé la valeur des jetons d'une séance à l'Ecole Romande pour chiens-guides d'aveugles à Brenles au-dessus de Moudon. Qu'est-ce cette école ?

En 1991, Madame Christine Baroni Pretsch a fondé à Colombier/NE l'école, reprise par une Fondation en 1994, et installée à Brenles en 1995. C'est l'unique école romande agréée par l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales). Elle est reconnue d'utilité publique. La Fondation, par l'intermédiaire de son école, a les objectifs suivants :

- élever, éduquer et former d'excellents chiens guides ;
- améliorer la mobilité, l'indépendance et la qualité de vie des personnes handicapées de la vue ;
- informer le grand public sur les besoins et les droits des non-voyants accompagnés d'un chien guide.

En 2015, l'école, qui a son propre élevage, a remis 15 chiens guides à des aveugles et malvoyants et, la même année, sur les 31 jeunes chiens évalués, 21 ont pu poursuivre leur parcours de formation. En Suisse, le nombre de non-voyants est estimé à environ 80'000. Il y a actuellement 350 chiens guides chez des personnes aveugles ou malvoyantes et il y a une liste d'attente d'environ 40 personnes. Le chien devient un trait d'union avec le monde des voyants, aide à créer des liens, facilite l'intégration et permet de prendre part à la vie sociale. La Fondation, bien que d'utilité publique, ne bénéficie d'aucune aide étatique et son budget dépend pour plus de 80% de dons et de legs qui complètent son patrimoine. Dans le cadre de l'école, une activité importante se nomme famille d'accueil ou parrainage. Chaque année 40 à 50 chiots naissent et doivent trouver une famille où ils reçoivent une éducation de base avant de retourner à l'école pour la formation de chien-guide. Ceci permet au jeune chien de se familiariser avec l'environnement urbain, la circulation, les chantiers, les gens et les autres animaux. Chaque dernier samedi du mois d'avril à décembre dès 13h30 démonstration publique et portes ouvertes à Brenles.



Traversée de la route avec un Golden Retriever en formation

UNE CHAMPIONNE DE NATATION

Portrait : Malika Gobet

Malika Gobet est née le 25 mars 2004 à Genève. Ses parents, Rebecca et Pascal viennent s'installer à Crans en 2012. Malika apprend à nager à l'âge de quatre ans. Plus tard, entre la gymnastique et la natation, elle choisit sans hésitation la dernière, et à partir de l'âge de huit ans elle n'a cessé d'accumuler des médailles : 109 à ce jour, dont 70 en or, 26 en argent et 13 en bronze). Ses disciplines préférées sont le dos et la nage papillon. Elle trouve que la nage la plus difficile est la brasse.

Elle obtient d'excellents résultats tant sur le plan sportif que scolaire. Elle est sociable et arrive sans problème à faire la distinction entre activités scolaires et sportives. A douze ans, Malika a participé aux Championnats suisses-espoirs où elle a obtenu le titre de championne suisse au 100m dos. Elle a confirmé son titre aux Championnats suisses à Tenero (TI) en juillet 2017 chez les 13 ans. Ce jour-là, avec son superbe chrono, elle a battu aussi les finalistes des 14 et 15 ans du 100m dos, et il ne lui manquait que 2 centièmes de seconde pour rentrer dans l'équipe Suisse. Au mois de juin de cette année, Malika a réalisé une double prouesse aux Championnats Romands Open (adultes) aux Vernets. Le matin elle a nagé le 50m dos (grand bassin) en 30.62, ce qui lui a permis de décrocher la 3e performance européenne chez les J13 (13 ans) sur la saison et, avec ce fantastique chrono, elle rentre dans le top 10 de la natation Suisse du 50 m dos chez les adultes pros. (La 8e était aux JO). C'est un exploit dont elle peut être fière ! L'après-midi elle a réalisé son deuxième exploit dans la finale des adultes des championnats Ro-

mands (les meilleurs adultes Romands du 50m dos étaient présents): elle a gagné cette course et du coup son premier titre chez les adultes... Championne Romande Open du 50m dos à 13 ans - Génial !!!! La famille de Malika est très présente à ses côtés, notamment ses parents et grands-parents qui sont toujours prêts à l'accompagner tant à ses entraînements quotidiens (10 séances hebdomadaires de Nage Yoga et Musculation) qu'aux compétitions, durant lesquelles elle « aime qu'ils me regardent ». Son frère Louis, footballeur, est fier de sa sœur.

Malika ne se sent jamais mise sous pression. Elle est habituée aux compétitions, et elle dit ne jamais craindre de décevoir ses parents car « ils sont de toute façon contents et ils savourent le moment présent et prennent un max de plaisirs au fil du temps tout en gardant la tête froide.... ». Le héros de Malika est le grand champion de natation américain, Michael Phelps, qui a obtenu une première médaille d'or aux Jeux Olympiques alors qu'il était âgé de quinze ans. C'est le nageur le plus médaillé de l'histoire. Il a sombré dans la drogue et l'alcool, mais s'est repris et a obtenu une nouvelle médaille d'or aux JO de Rio en 2016. Malika se fait appeler par ses coéquipiers nageurs « la fille à Michael Phelps ». Les Corbeaux peuvent être fiers de leur championne qui se donne corps et âme pour, peut-être un jour, réaliser son rêve d'aller aux JO.... une jeune fille bien équilibrée, bien intégrée dans son milieu, tellement sympathique et ouverte - et quel talent!

**Peut-être un jour
réaliser son rêve
d'aller aux Jeux
Olympiques**



Malika Gobet Championne Suisse des 13 ans à Tenero juillet 2017

Vous pouvez suivre ses exploits sur:

www.malikagobet.com

Sur facebook sa page FansClub est :

TeamMalika GobFans

et enfin sa page sportive sur FB (Public) est :

Malika Gobet

Pascal Gobet dit Paco Team Malika

EMPLOYÉ COMMUNAL DEPUIS 35 ANS, IL PREND UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE.

Portrait : Denis Bajulaz

Denis est né à Crans le 12 novembre 1956, quatre années après son frère Alain. Ses parents, Guy et Paulette, d'origine française (respectivement d'Ain et de Savoie) étaient installés à la Rue des Belles-Filles. Guy était distillateur à façon et vigneron et a été secondé toute sa vie par son épouse Paulette.

Denis aurait toujours aimé être agriculteur. Il était attiré tant par les animaux que par les cultures. Pendant les vacances scolaires, comme après l'école, il travaillait dans les fermes Gay et Garny à Crans ce qui lui donnait l'occasion de participer à toute l'activité de la campagne et à la vie du village. Denis suivra sa scolarité à Crans, puis à Coppet. Amoureux du travail manuel, il fera pendant 4 ans son apprentissage de plâtrier-peintre dans l'entreprise Pelichet-Tachet à Nyon. En 1977, Denis rencontre sa future épouse Nicole Monney de Coppet. Il est engagé à la commune en 1982 pour la conciergerie du Centre sportif. Le couple s'installe dans l'appartement de fonction du centre communal et se marie en 1984. Ils auront deux enfants: Leslie, le 26 octobre 1984, et Florent, le 12 août 1986; les deux habitent toujours à Crans pour leur plus grand bonheur. Denis tombe gravement malade en 1999 et Nicole le remplace pour les travaux d'intérieur. Suite à son rétablissement, Nicole sera chargée, à temps partiel, de l'entretien des bâtiments de la Poste (bâti en 1992) et de l'école (construite en 2001) dont Denis s'occupera de la conciergerie et des extérieurs.

Denis s'est toujours beaucoup impliqué dans la vie de sa commune. Il a joué pendant 25 ans au FC Crans. Il aime le contact avec les enfants qui le lui rendent bien et avec qui il entretient de belles complicités tout en gardant son autorité naturelle. C'est à travers le foot qu'il a transmis sa passion comme entraîneur des juniors.

Denis a également été 27 ans dans le corps des sapeurs-pompiers. Au-delà du service à la communauté, Denis y a trouvé des amitiés et de la camaraderie, et appréciait la complicité et la solidarité. A l'époque, faire partie des pompiers c'était

important. C'était le cœur du lien social et humain du village. C'est après trente-cinq années à la Commune que Denis prendra sa retraite, le 31 décembre 2017. Le couple restera à Crans, au chemin du Levant. Le nouveau retraité se réjouit de transmettre à son petit-fils Léo, âgé de 2 ans, ses passions du jardinage et d'aller à la pêche et aux champignons. D'un naturel conciliant, Denis a toujours entretenu de bonnes relations avec ses collègues et la communauté. Son travail et sa présence ont toujours été hautement appréciés tant par les membres du Conseil communal que de la Municipalité. Propriétaire d'un bateau au port, le couple aime passer ses vacances sur le lac. Denis a institué la coutume de conduire ses collègues sur la rive voisine pour leur repas d'équipe, une journée qu'il attend avec impatience pour partager son amour du lac et son sens de l'amitié.

Une anecdote : alors qu'il jouait le rôle du père Noël à l'école, son collègue « Tintin » qu'il remplaçait, lui a demandé de retirer sa montre par laquelle les enfants allaient le reconnaître. Le lendemain une fillette s'avance vers lui et lui dit : « Tu as la même cheville que le Père Noël »...

Bon vent Denis et merci pour tout ce que tu nous as apporté de bonhomie, de diligence, de servabilité et de compagnie



Denis Bajulaz en service, avant sa retraite.

Laurent Sinner

Denis sera remplacé par Laurent Sinner. Laurent est né à Crans le 10 janvier 1981, et se réjouit de revenir au village avec sa compagne Maria Nilza Rodrigues.



L'ÉCHO DU LÉMAN

Chœur d'hommes de Crans / Crans Male Voice Choir



L'Echo du Léman de Crans a été créé en 1946. A cette époque, Crans était un paisible village agricole et les membres étaient presque tous issus du village. Le chœur a joui d'une popularité grandissante, atteignant même plus de 40 membres pendant ses années de gloire. Le chœur est intergénérationnel, allant du plus jeune membre, âgé de 30 ans, aux « ténors » qui, pour certains, ont quelques décennies d'ancienneté. Son répertoire comprend une grande variété de chansons, traditionnelles, lyriques, populaires, chœurs d'opérette, gospels et modernes. Le chœur chante en français, mais aussi en anglais, en allemand et même dans quelques langues plus rares - apprises en

phonétique bien sûr ! Chaque année, l'Echo du Léman se produit à l'occasion de deux concerts, au début du mois de mai. Il peut également occasionnellement animer des soirées. Les soirées de répétition, le mardi à 20 h, sont conviviales et sont également l'occasion de partager le verre de l'amitié. Après l'effort, le réconfort !

Pour renforcer son effectif, le chœur est à la recherche de nouvelles voix.

Venez chanter avec nous car ...

Come and sing with us because ...

«Un homme qui chante est un homme heureux!»

Contact: Jean-Marc Olivier 022 3628503

Colin Richardson 022 3621435 / 079 3108250

Aides individuelles pour les études musicales

En juin 2017, le Conseil communal a adopté un règlement communal sur l'attribution des aides individuelles pour les études musicales ; celui-ci donne suite à la Loi cantonale sur les écoles de musique et entre en vigueur le 1er janvier 2018. A partir de cette date, les parents domiciliés à Crans pourront demander une aide financière pour les études musicales de leurs enfants, selon les conditions du règlement. Voir :

www.cransvd.ch/Directives-diverses/subvention-etudes-musicales.

Les écoles concernées sont :

- L'Ecole de musique de Terre Sainte (EMTS)
- Le Conservatoire de musique de Terre Sainte et environs (CMTSE)
- L'Ecole de musique de Nyon (EMN)
- Le Conservatoire de musique de l'ouest vaudois (COV)

La jeunesse de Crans fait peau neuve

La société de la Jeunesse de Crans a été recrée en 2008, sous l'impulsion de cinq jeunes, pour la plupart des Corbeaux (Quentin Pommaz, Clément Buffard, Laurence Sereno-Regis, Stéphane Bautz et Milène Pochon). En 2017, la Jeunesse de Crans fait peau neuve ; un nouveau comité vient d'être élu (Jérémie Pommaz, Président; Maxime Pommaz, Trésorier; Maximilien Berni, Vice-président; Yoan Brocard, Secrétaire; Lloyd Henriod et Luca Vidoli pour la gestion des bars; et Clément Buffard et Milan Spencer pour la gestion et l'achat du matériel). De plus, une nouvelle génération vient gonfler les rangs de cette Jeunesse, laquelle compte désormais 27 membres. Les objectifs de ce nouveau comité sont de proposer un lieu de rencontre pour les jeunes du village et de s'investir dans la communauté locale. Forte de 10 ans d'expérience, l'association proposera prochainement diverses manifestations et activités.



Belle soirée du 23 septembre 2017 organisée par la jeunesse de Crans et le CCSA.

NOUVEAU PARTENAIRE POUR LA COLLECTE DE TEXTILES

Textura

Depuis ce printemps, la Municipalité a changé de partenaire pour la collecte de textiles. Les Corbeaux auront remarqué l'installation d'une nouvelle benne verte à la déchetterie.

La décision s'est portée sur Textura, entreprise sociale et à but non lucratif, dont le siège est à Lausanne, parce qu'elle nous a persuadés de la pertinence ou du bien fondé de sa mission. En effet, Textura offre 110 places de travail formatrices à des demandeurs d'emploi vaudois en insertion

socioprofessionnelle. De plus, Textura gère des boutiques de seconde main où les consommateurs peuvent se procurer des vêtements de qualité à bas prix. Ces revenus contribuent à financer les activités de formation et d'insertion socioprofessionnelles de Textura.



Sport des enfants. Bienvenue au cours de Marie-Rose !

- Notre cours propose à tous les enfants une activité sportive variée et enrichissante avec une composante ludique.
- Il améliore sa capacité de coordination et du mouvement (jeux, estafette)
- Il développe ses capacités motrices (courir/sauter, se tenir en équilibre, rouler, grimper, lancer/attraper)
- Il l'aide à acquérir un esprit d'équipe (collaboration, socialisation).
- Nous respectons le développement de chaque enfant à son propre rythme et accordons une importance particulière au plaisir qu'il ressent en faisant du sport.

Les mercredis 6/9 ans de 15h à 16h.

**Pour toutes informations et inscription veuillez contacter Marie-Rose 079.674.74.50
www.mariegym.ch**



Instantanés 2017



La Poussinière



Sortie des Seniors au musée Nestlé, le 8 sept. 2017



Décoration de la fontaine par les enfants de l'UAPE.

Cours d'initiation au skate offert par le CCSA aux enfants de l'UAPE de Crans.



Mémento 2017

3 décembre 2017 – Concert M. Tirabosco - Temple
3 décembre 2017 – Loto annuel – Salle communale
12 décembre 2017 – Fête de Noël de l'Ecole - Aomex
14 décembre 2017 – Repas de Noël des Séniors – Salle communale
15 décembre 2017 – Spectacle de la Revue à 20h15 – Salle communale
16 décembre 2017 – Spectacle de la Revue à 19h00 suivi d'une fondue – Salle communale
16 décembre 2017 – Vente des sapins de Noël – Pierre Féline
21 janvier 2018 – Concert Ensemble Clarinettissimo – Temple
4 février 2018 – Concert Duo saxophone et orgue M. Thévenaz et M. Barras – Temple
4 mars 2018 – Concert Instruments à vent Quintet du Léman – Temple
17 et 18 mars 2018 – Spectacle de marionnettes Les Croquettes – Salle communale
24 mars 2018 – Troc de jouets – Salle communale
4 et 5 mai 2018 – Soirée Chorale et Tsic&Tsac – Salle communale
6 mai 2018 – Soirée cinéma avec accompagnement musical par M. Thévenaz – Temple
26 mai 2018 – Théâtre Tsic&Tsac – Salle communale
9 juin 2018 – Graines de foot FC Crans – Terrain de foot
10 juin 2018 – Concert Violons Academy Menuhin
12 juin 2018 – Fête de l'été de l'Ecole – Tente des manifestations

Cultes au Temple à 9h15 : Sous réserve de modifications

26 novembre 2017, 17 décembre 2017, 28 janvier 2018, 25 février 2018,
29 mars 2018, 29 avril 2018, 27 mai 2018, 24 juin 2018

Prochains ramassages des déchets encombrants :

30 novembre 2017, 25 janvier 2018, 22 mars 2018, 31 mai 2018

Compost communal

Horaire d'hiver du 1er novembre au 20 décembre 2017 :

Mercredi de 15h00 à 17h00

Samedi de 09h00 à 13h00 non-stop

Réouverture le 6 janvier 2018 les samedis de 10h00 à 12h00

Horaire d'été dès le 25 mars 2018 :

Mercredi de 17h00 à 19h00

Samedi de 09h00 à 13h00 non-stop

Feux domestiques

La Municipalité rappelle aux habitants qu'il est strictement
interdit de faire des feux de jardin de quelque nature que ce soit.

Cartes journalières CFF et CGN

2 cartes journalières sont disponibles chaque jour au prix de
CHF 45.- / l'unité. Voir disponibilité sur le site internet de la commune.
Vous pouvez également profiter des cartes pour la CGN au prix de
CHF 49.- pour une journée en 1^{ère} classe (non valable sur les croisières
à thème).

ATTENTION : nouveaux horaires des bureaux de l'administration communale dès le 01.01.2018

Lundi de 9h00 à 11h30

Mardi de 9h00 à 11h30

Mercredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 15h00

Jeudi de 17h00 à 18h30

Vendredi de 7h30 à 10h00

Ils sont venus au monde

Margaux Houet le 2 mars 2017, Nour Ruiz le 4 avril 2017, Héloïse Pilloud le
10 avril 2017, Sarah Meghazi le 10 avril 2017, Edith Jackson le 10 avril 2017,
Amelia Czub le 7 juin 2017, Mila Dias Bernardino le 28 juin 2017, Adam
Lakridid le 31 juillet 2017, Emma Lyazidi le 17 août 2017, Dona Roux le 26
septembre 2017 et Alexia Johnsson le 2 octobre 2017.

Ils nous ont quittés

Mme Françoise Banvillet le 9 mars 2017, Mme Irène Petruzzello le
29 mars 2017, Mme Jeanne Maillard le 3 avril 2017, Mme Hannelore
Wallart le 9 avril 2017, M. Heinrich Kortmöller le 18 avril 2017, M. Alain
Charrotton le 30 mai 2017, M. Eric Staehli le 12 juin 2017, M. Vittorio
Motta le 31 juillet 2017, M. Alain Pernet le 22 août 2017, M. René Blatt
le 29 août 2017, M. Juntermanns Hans le 12 octobre 2017.



Vues aériennes par drone. Photos : Stéphane Lécureux

Impressum

Date: décembre 2017

Editeur: Municipalité de Crans

Imprimeur: BSR Imprimeurs

Papier: Arctic Volume White blanc

Graphisme: Fabrice Nassisi

Greffé communal - CP 24

1299 Crans-près-Céligny

Tél 022 776 26 48

greffe@cransvd.ch

www.cransvd.ch

